OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

66e Année. — N° 309

Le Numéro 15 CENTIMES

BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & limit. 13.00 26.00 48.00
France, Belg. 13.00 24.00 46.00
Union post. 16.40 31.20 60.40

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter. 34. DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX TOURCOING : Téléph. 37

66e Année. — N° 309

SAMEDI 5 NOVEMBRE 1921

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix 33, rue Carnot, Tourcoing

La préparation de la banqueroute allemande

C'est le titre même d'un article paru dans le « Times » d'hier. Le correspondant à Paris du grand journal anglais constate qu'une certaine inquiétude se manifeste en France parce que l'on s'y rend compte que l'Allemagne veut se soustraire à ses obligations et notamment ne pas verser les 500 millions de marks-or exigibles, d'après l'état de paiements, le 15 janvier 1922.

Selon le « Times », le gouvernement du Reich aurait déjà demandé un délai à la Commission des réparations en s'appuyant sur l'article 234 du traité de Versailles.

La Commission des réparations, dit cet article, devra, après le 1er mai 1921, étudier de temps à autre les ressources et les capacités de l'Allemagne, et, après avoir donné aux représentants de ce pays, l'équitable faculté de se faire entendre, elle aura tous pouvoirs pour étendre la période et modifier les modalités des payements à prévoir en conformité de l'article 233; mais elle ne pourra faire remise d'aucune somme sans l'autorisation spéciale des divers gouvernements représentés à la Commission.

Il n'est douteux que le Reich va à la banqueroute et que ses dirigeants ne font rien pour l'en empêcher. Ils semblent, au contraire, vouloir accélérer la baisse du mark pour tirer parti de cet écroulement.

L'émission de billets est passée, du 15 septembre dernier au 8 octobre, de 82 à 87 milliards et demi de marks.

Le « Times » remarque que les gouvernements de l'Empire et des Etats poussent à la faillite en se refusant à faire l'effort nécessaire, en ne surveillant pas les exportations de capitaux à l'étranger, en augmentant le nombre et les traitements des fonctionnaires, en ne reculant enfin devant aucune dépense à l'intérieur (canaux, chemins de fer, création de casinos, subventions aux théâtres) et à l'extérieur (frais de propagande, achat d'immeubles diplomatiques).

Les particuliers, les sociétés, les grandes entreprises industrielles et commerciales imitent l'Etat dans ses folles prodigalités.

C'est à qui échangera des marks contre une marchandise quelconque, se lancera dans des entreprises industrielles, construira des immeubles, exportera des capitaux.

Le plan est clair : il s'agit de préparer la banqueroute pour ruiner les créanciers de l'Allemagne en nuisant le moins possible aux intérêts allemands.

Que vont faire les Alliés ? Le « Times » propose de déclarer l'Allemagne en faillite, et d'instituer une commission de la dette allemande...

On sera évidemment forcé de revenir à cette politique des gages et des garanties qu'il aurait mieux valu ne pas abandonner.

L. F.

NOS FINANCES

LE RAPPORT DE M. BOKANOWSKI SUR LE BUDGET DE 1922

Paris, 4 novembre. — M. Bokanowski, rapporteur général du budget, vient de terminer la rédaction de son rapport.

Dans cet important document, il fait ressortir tout d'abord que le budget général des dépenses pour l'exercice 1922 se trouvera couvert sans impôts nouveaux et sans réelle augmentation de la dette publique.

Le rapporteur examine ensuite les réductions successives qu'a subies la créance de la France sur l'Allemagne, et constate que le chiffre de 68 milliards de marks-or, maximum de ce qu'on peut attendre comme réparations, ne représente que 61 p. c. des dommages subis par le pays.

Puis, le rapporteur général expose la politique budgétaire que la commission a entendu suivre.

Le rapporteur met ensuite en valeur les réductions de dépenses opérées par la commission au cours de ses travaux et qui s'élèvent à 1.400 millions.

En résumé, le déficit est de 1.626 millions. On est en droit d'attendre qu'une grosse partie pourrait en être couverte par les plus-values provenant d'une meilleure administration financière.

C'est ainsi que le rapporteur est en droit de dire, au terme de son exposé, que l'équilibre du budget de 1922 est réalisé sans création de nouveaux impôts et sans emprunt aggravant la charge de la dette.

Les Soviets payent à la Pologne un premier acompte en or

Varsovie, 3 novembre. — Le gouvernement soviétique a payé à la mission polonaise à Moscou un premier acompte en or.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 4 novembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand.

M. Bonnevay, ministre des affaires étrangères par intérim, a mis le Conseil au courant de la situation extérieure.

DANS L'ARMEE

M. Barthou, ministre de la Guerre, a soumis au Conseil un projet de décret maintenant le général de division Graziani, commandant le 18e corps à Bordeaux, en activité de service, jusqu'à l'âge de 65 ans, dans la première section du cadre de l'état-major général.

NOMINATIONS

Le ministre des Affaires étrangères par intérim a soumis à la signature du président de la République deux décrets : le premier nommant représentant de la France aux commissions internationales de l'Elbe et de l'Oder, M. Chargueraud, inspecteur général des ponts et chaussées, en remplacement de M. Claveille, décédé; le second nommant M. Chargueraud président de la commission centrale de navigation du Rhin, en remplacement de M. Claveille, décédé; enfin, M. Manico, inspecteur général des ponts et chaussées, remplace M. Chargueraud comme membre de la commission centrale de navigation du Rhin.

LE MONUMENT AUX MORTS DE L'ARMEE D'ORIENT

Le gouvernement décide de donner son adhésion au projet d'érection d'un monument aux morts de l'armée d'Orient.

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 9 novembre.

LE MARECHAL FOCH EN AMERIQUE

Un banquet

New-York, 4 novembre. — La journée du maréchal Foch à Saint-Louis s'est terminée par un banquet, que la Chambre de Commerce avait offert en son honneur.

Le départ du maréchal pour Indianapolis

Saint-Louis, 4 novembre. — Le maréchal Foch et le général Pershing se sont séparés dans la soirée. Le général Pershing est parti pour le sud du pays, et le maréchal Foch pour Indianapolis.

LES QUOTIDIENNES

La Culture française

La réception de M. Joseph Bédier à l'Académie fut une fête mémorable de la culture française. L'auteur des « Légendes épiques » y loua dans une langue merveilleuse, l'auteur de « Cyrano ». Et le fin lettré qu'est M. Barthou distribua avec générosité les compliments les mieux tournés du monde au grand savant et au grand poète.

Les œuvres de ces deux admirables représentants du génie national se rapprochent souvent. Les études de l'universitaire sont consacrées aux chansons de geste, ces premiers monuments de la littérature. Les vers du dramaturge puisent leur inspiration dans les récits fabuleux ou les légendes historiques.

L'érudition agréable et vivante de Joseph Bédier lui permet de disputer avec succès à la science lourde et assommante des pédants docteurs d'Allemagne, les origines des anciennes épopées. Grâce à des recherches décisives, la thèse française triomphe de la thèse allemande.

Edmond Rostand sonne dans chacun de ses poèmes le réveil des énergies et l'appel aux sentiments de délicatesse, d'honneur, de bravoure et d'héroïsme qui sont la caractéristique de notre race. Il a mérité d'avoir pour successeur sous la Coupole, l'incomparable commentateur de la « Chanson de Roland ».

Et comme les deux académiciens parlent bien la même langue, la belle langue française, claire, vibrante, dont les mots frappent juste en gardant pour l'oreille une douce harmonie ! En lisant les discours prononcés jeudi à l'Académie, les vers d'un autre poète, de Brizeux, reviennent tout naturellement à la mémoire :

La langue du pays, c'est la chaîne éternelle
Par qui sans efforts tout se tient;
Les choses de la vie, on les apprend par elle,
Par elle encore on s'en souvient.

Oui, « les choses de la vie » et aussi les beaux sentiments, les traditions nationales, tout ce qui compose le patrimoine intellectuel et moral de la patrie.

Nous devons beaucoup aux chansons de geste, aux romans de chevalerie, aux légendes épiques du moyen-âge. Et il faut avoir une grande reconnaissance pour les patients érudits, comme les Joseph Bédier et les Gaston Paris dont les travaux nous permettent de mieux connaître ces chefs-d'œuvre.

Mais qui oserait nier la profonde influence exercée par le lyrisme, l'esprit et le panache de Cyrano, de l'Aiglon et même de Chantecler sur notre génération ?

Tandis que le progrès matériel nous oblige à pencher la tête toujours plus bas vers la terre, n'est-il pas nécessaire que les poètes nous forcent à relever le front vers l'idéal ?

Soyons fiers de la culture française qui produit des Rostand et des Bédier, et vouons un culte à l'esprit français, « le véritable esprit, celui qui donne des ailes à l'enthousiasme ».

Maurice Auber.

L'aumônier de Dixmude décoré

L'ABBÉ HELLOCO A REÇU LA LEGION D'HONNEUR

A la caserne de la Pépinière, a eu lieu une prise d'armes au cours de laquelle l'amiral Charrier a remis la Croix de la Légion d'honneur à l'abbé Helloco, qui fut l'aumônier des fusiliers marins à Dixmude (Belgique).

L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Une prière de deux minutes à midi

Paris, 4 novembre. — Les journaux reproduisent une dépêche de Washington suivant laquelle le Président Harding a lancé une proclamation demandant aux Américains d'honorer leurs compatriotes morts à la guerre, le jour anniversaire de l'armistice, par une prière de deux minutes, à midi, au moment où le corps du soldat inconnu tué sur la ligne de feu sera inhumé dans le cimetière d'Arlington.

EN ALSACE

Strasbourg, 4 novembre. — L'Alsace s'associera aux manifestations qui auront lieu dans toute la France le jour anniversaire de l'armistice.

M. Barthou, ministre de la guerre, a accepté l'invitation du commissaire général de venir rehausser l'éclat des fêtes par sa présence. Il sera accompagné du général Hergault.

LA CONFERENCE DE WASHINGTON

LA RECEPTION DES DELEGUES

Washington, 4 novembre. — Le président Harding accompagné du personnel de la Maison Blanche, a reçu officiellement, dans le salon bleu de la Maison Blanche, les délégués italiens, belges, japonais et chinois à la Conférence de Washington.

Le même cérémonial aura lieu pour les autres délégations.

UN MESSAGE DU PRESIDENT HARDING AU MONDE ENTIER

On mande de Washington que le Président Harding inaugurera, samedi, la station de T. S. F. de Long-Island.

A cette occasion, M. Harding adressera un message au monde entier.

LA RUSSIE SOVIETIQUE NE POURRA PAS ETRE REPRESENTEE

Paris, 4 novembre. — Une dépêche de Riga annonce que le gouvernement des Soviets a reçu de Tchita un télégramme officiel déclarant que le département d'Etat de Washington a notifié au gouvernement de la République soviétique de l'Extrême-Orient que la Russie ne peut pas être officiellement représentée à la Conférence de Washington, étant donné l'absence d'un gouvernement russe reconnu par les puissances.

LA CHAMBRE VOTE

le projet de loi sur la construction de maisons à bon marché

Elle fixe au 11 novembre pour cette année la fête anniversaire de l'armistice

Paris, 4 novembre. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Raoul Péret.

PROPOSITIONS DE LOI ADOPTÉES

La Chambre adopte sans débat: 1° la proposition de loi retour du Sénat tendant à compléter la loi du 24 juillet 1889 sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés; 2° la proposition de loi retour du Sénat tendant à modifier l'article 11 de la loi du 9 novembre 1915 sur la limitation du nombre des débits de boissons.

Vote du projet de loi sur la construction d'habitations à bon marché

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à l'établissement d'un programme financier en vue de la construction d'habitations à bon marché.

L'ensemble du projet de loi est adopté.

La séance est suspendue à 15 h. 30, pour attendre le rapport de la Commission d'administration générale au sujet de l'anniversaire du 11 novembre.

REPRISE DE LA SEANCE

L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

La séance est reprise.

M. R. Péret donne aussitôt la parole à M. Marraud, ministre de l'Intérieur. Celui-ci demande la discussion immédiate des propositions de loi de MM. Pierre Dignac et Eymoud, relatives à la fête nationale du 11 novembre.

M. Bellet, rapporteur, propose de célébrer la victoire en votant l'article suivant:

« Le 11 novembre est déclaré jour férié. »

MM. Em. Brousse et Bonnet de Paillerets proposent que la fête nationale de l'armistice soit reportée au dimanche qui suivra le 11 novembre pour éviter un jour de chômage aux ouvriers, un jour perdu à l'activité nationale, un chômage de notre administration.

Le Président annonce qu'il va mettre aux voix la proposition de la Commission et une addition de M. Bougère. Le texte de la Commission est ainsi conçu:

« Le 11 novembre, anniversaire de la victoire de la France et de ses alliés, est déclaré jour férié. »

L'addition de M. Bougère est ainsi conçue: « La fête sera célébrée le dimanche suivant ».

Le texte de la Commission est voté à mains levées à l'unanimité.

M. Bellet. — La Chambre ne peut plus voter l'addition de M. Bougère qui est contradictoire avec le texte que la Chambre vient de voter.

La discussion se poursuit extrêmement confuse.

Le Président met aux voix l'addition Bougère: « La fête sera célébrée le dimanche suivant ».

Le scrutin donne lieu à pointage. La séance est suspendue à 16 h. 50.

REPRISE DE LA SEANCE

La séance est reprise à 17 h. 35. L'amendement Bougère est adopté par 299 voix contre 161.

M. Albert Meunier dépose un amendement tendant à fixer exceptionnellement cette année la célébration de l'armistice au 11 novembre. Cet amendement est adopté.

La Chambre décide conformément à la proposition de M. de Lasteyrie de soumettre le projet à une seconde délibération.

Cette année, la fête sera célébrée le 11 novembre

La séance est suspendue à 17 h. 40 pour permettre à la Commission de rapporter le nouveau texte. La séance est reprise à 18 heures.

M. Bellet, rapporteur, donne lecture du nouveau texte proposé par la Commission. Ce texte, en trois articles, stipule que la République française célèbre annuellement la date du 11 novembre, jour anniversaire de la victoire et de la paix. Cette fête est célébrée le 11 novembre si ce jour est un dimanche et le dimanche suivant dans le cas contraire. **En 1921, la fête sera célébrée exceptionnellement le vendredi 11 novembre.**

L'ensemble du projet est adopté.

La séance est levée à 18 h. 35. Prochaine séance mardi matin.

LES ÉVÉNEMENTS DE HONGRIE

LA DECHEANCE DE L'EX-ROI

Budapest, 4 novembre. — L'Assemblée Nationale a adopté la motion proclamant la déchéance du roi Charles.

LE PASSAGE DES EX-SOUVERAINS A BELGRADE

Paris, 4 novembre. — Une dépêche de Vienne au « New-York Hérald » signale le passage à Belgrade de Charles et de Zita, à bord du « Gloworm ».

UN CAMION AUTOMOBILE CAPOTE EN ALLEMAGNE

Treize des soldats qu'il transportait sont tués

Berlin, 4 novembre. — On mande de Wiener-Neustadt qu'un grave accident s'est produit entre Edlitz et Nirschlag. Un camion automobile ramenant de permission des soldats de la Reichswehr, a capoté à un tournant dangereux. Jusqu'à présent, 13 cadavres, parmi lesquels celui d'un médecin-major, ont été retirés de dessous les débris du véhicule.

Une émotionnante cérémonie à Rome en l'honneur du Soldat inconnu italien

Rome, 4 novembre. — Cette nuit, l'église Sainte-Marie-des-Anges est restée ouverte. La foule a défilé sans interruption devant le cercueil du héros inconnu, en lançant des fleurs.

A huit heures du matin, Mgr Bartolomasi, ancien chef du service religieux de l'armée, a célébré la messe funèbre et donné ensuite l'absolution.

Puis le cercueil est transporté sur un affût de canon qui attend devant la porte de l'église, et déposé devant le caveau préparé au-dessous de l'autel de la patrie pour le recevoir.

La Reine et les princesses s'agenouillent. Le Roi et les princes saluent. Victor-Emmanuel est en proie à la plus vive émotion. Il s'avance, dépose sur le cercueil la médaille d'or décernée au soldat, qui symbolise l'héroïsme de toute l'armée.

UN SERVICE au Sacré-Cœur de Montmartre pour les Français tombés au champ d'honneur

Paris, 4 novembre. — Sur l'initiative de la Ligue Sainte Française-Romaine (Ligue de prières et d'actions pour l'Eglise entre les veuves de guerre), un service a eu lieu, vendredi matin, à 9 heures, en l'église du Vœu national, au Sacré-Cœur, pour tous les Français morts au champ d'honneur.

La messe a été célébrée par Mgr Ceretti, nonce apostolique, archevêque de Corinthe. Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, présidait cette cérémonie à laquelle assistaient Mgr Charost, archevêque de Rennes; Mgr Roland-Gosselin, évêque de Mosynople, auxiliaire de Mgr de Paris; Mgr Evremoff, secrétaire particulier du nonce, et tout le clergé de la basilique, ayant à sa tête M. le chanoine Crépin, supérieur des chapelains.

Après la messe, Mgr Charost est monté en chaire. Il a tout de suite dégagé la signification de la présence du nonce à cette cérémonie.

En terminant, il a tenu à insister sur les raisons de l'héroïsme du soldat.

Le chant grégorien et la prononciation du latin dans le diocèse de Paris

Paris, 4 novembre. — Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, adresse au clergé et aux fidèles de son diocèse, une lettre relative au plain-chant grégorien, et à la prononciation romaine du latin.

Par cette lettre pastorale, le cardinal Dubois introduit officiellement dans le diocèse de Paris la réforme du plain-chant grégorien, préparée et promulguée par Pie X. La partie de ce texte relative à la prononciation romaine du latin, paraîtra dans la « Semaine Religieuse » du 12 novembre prochain.

Pourquoi le mark dégringole

IL VALAIT HIER 6 CENTIMES 3/8

Paris, 4 novembre. — On attribue la chute vertigineuse du mark (il était coté hier 0 fr. 06 3/8) à l'échec des tentatives récemment effectuées en vue de conclure des emprunts allemands à l'étranger et à l'approche de la date du 15 novembre, qui constitue l'échéance du premier acompte de la taxe des réparations au taux de 26 0/0 sur les exportations.

LE CRIME D'UNE MERE

LA VEUVE NIQUET DEVANT LES ASSISES DE QUIMPER

La veuve Niquet condamnée à vingt ans de travaux forcés

Quimper, 4 novembre. — Comme à l'audience d'hier, une assistance nombreuse, composée en grande partie de femmes, avait, de bonne heure, envahi le Palais de Justice.

La plupart des témoignages recueillis dépeignent encore l'accusée comme une femme frivole et légère.

L'accusée continue à protester de son innocence et conteste avec véhémence certaines dépositions.

Le dernier témoin entendu est Armand Niquet, âgé de quinze ans, fils de l'accusée. Sa déposition fut particulièrement émouvante. Il donna certains renseignements sur la vie que menait sa mère, mais se refusa à répondre quand le président lui demanda des détails sur les circonstances dans lesquelles l'accusée voulut le précipiter à la mer.

Après le réquisitoire et les plaidoiries, la veuve Niquet est condamnée à vingt ans de travaux forcés.

LETTRE DE BRUXELLES

Nouvelle Crise ministérielle

Les manœuvres libérales. — La nomination de M. Van Cauwelaert. Ce qu'on reproche à M. Carton de Wiart. — La gravité de l'heure.

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 4 novembre 1921.

Nous voici de nouveau en pleine crise ministérielle. Et cette fois encore, ce sont les libéraux qui la déclenchent. Motif : la nomination de M. Van Cauwelaert, comme bourgmestre d'Anvers. L'Associaton libérale de cette dernière ville s'est réunie, jeudi soir, en assemblée générale, et a décidé de prier son représentant, M. Franck, ministre des Colonies, de sortir du Gouvernement; ce qui a été fait ce matin.

La démission de M. Devèze a suivi immédiatement. C'était dans l'ordre. Le ministre de la Défense Nationale ne se cache pas pour dire qu'il a été, dans le Cabinet, le chef des ministres libéraux qui se sont opposés à la nominatoin de M. Van Cauwelaert.

Naturellement, comme lors des incidents de La Louvière, les libéraux spéculent déjà sur ce nouvel événement, pour augmenter leur clientèle électorale. Tombeurs des socialistes, il y a 15 jours, opposants irréductibles au flamingantisme, ce sont des titres qui ne sont pas à dédaigner, mais qui gagneraient beaucoup à ne pas être entachés d'électoralisme. Or, hier déjà, un confrère libéral écrivait son espoir que la nomination de M. Van Cauwelaert « inciterait les électeurs à voter en masse pour les libéraux ».

La nomination de M. Van Cauwelaert comme bourgmestre d'Anvers, est une victoire flamande. Nul ne s'y trompera. C'est comme telle que la représentent tous les journaux flamands, flamingants et frontistes. C'est comme telle qu'elle a été discutée, conseillée et exigée. C'est pour l'obtenir que les chefs du mouvement flamand en Belgique, MM. les ministres Helleputte et Poullet ont travaillé. C'est pour l'arracher enfin d'un gouvernement hésitant, que M. le ministre Van de Vyvere a menacé de démissionner et de créer une nouvelle crise ministérielle, au lendemain de celle provoquée par M. Devèze.

Au fond, on est généralement d'avis que M. Carton de Wiart, en nommant M. Van Cauwelaert, a fait un pas de clerc, non pas parce que cette nomination était impossible, mais parce qu'elle était inopportune avant les élections. En effet, les esprits, à Anvers, sont très divisés à ce sujet. Les élections communales n'ont donné une majorité au groupe de M. Van Cauwelaert que grâce à une alliance de ce dernier avec les socialistes. Cette alliance soulevait de nombreuses critiques. On croyait généralement que les élections législatives proches allaient permettre à l'opinion publique d'approuver ou de désapprouver M. Van Cauwelaert. La prudence imposait d'attendre ce verdict avant de donner raison à l'allié de M. Huysmans. Pourquoi M. Carton de Wiart a-t-il pris position avant la consultation électorale ? M. Van de Vyvere, sans doute, lui a dicté sa conduite. Mais pourquoi a-t-il fléchi devant l'offensive flamande, comme il avait déjà cédé à M. Devèze, lors des incidents de La Louvière ? On connaît les grandes difficultés de la charge de Premier Ministre en Belgique. Mais tout de même, dit-on, un Chef de Cabinet ne doit pas nécessairement suivre ses collègues. Quoi qu'il en soit, la nouvelle crise ministérielle a ceci de grave, qu'elle va donner à la querelle des langues et des races en Belgique, une acuité d'autant plus dangereuse pour l'unité et la paix nationales, que les flamands vont la considérer comme un nouveau succès pour leur cause et une nouvelle preuve de la faiblesse de leurs adversaires. Et comme ceux-ci réagiront, loin d'être aussi faibles qu'on le prétend, l'heure apparaît grave. — S...

Paris va avoir des jetons de 0 fr. 50 en bronze d'aluminium

Tandis qu'elle poursuivait la frappe des jetons de un et deux francs, la Monnaie s'est également préoccupée de la confection de jetons de cinquante centimes en aluminium.

Le stock qui existe actuellement de ces jetons, analogues à nos pièces de deux centimes quasi disparues aujourd'hui, atteint à peine un million de francs.

Quoi qu'il en soit, le ministre des Finances a décidé de mettre prochainement en circulation ces quelques 2.000.000 de piécettes, et, d'ici huit à dix jours, donnera à la Monnaie l'ordre de les distribuer. La Banque de France se chargera, comme auparavant, de la répartition.

Aucune distribution ne sera faite en province qui, à ce point de vue, se trouve complètement déshéritée et sacrifiée à Paris.

DERNIÈRE HEURE

LA POLITIQUE

Une demande d'interpellation de M. Gast

Paris, 4 novembre. — M. Ed. Gast, député de Seine-et-Oise, vient d'adresser au Garde des Sceaux une lettre disant que depuis le départ de M. Briand, un fait nouveau s'est produit : le Congrès radical-socialiste à Lyon dont le programme peut se résumer ainsi: réhabilitation de MM. Malvy et Caillaux, impôt sur le capital et pas d'adversaires à gauche.

M. Gaston déclare qu'il n'a aucunement l'intention, en l'absence du Président du Conseil, de faire poser la question de confiance, mais il lui paraît impossible d'attendre la rentrée de M. Briand pour dire comment le gouvernement apprécie la situation politique qui vient de se créer et qu'il l'interpellera à ce sujet.

M. Millerand part pour Montpellier

Paris, 4 novembre. — Le Président de la République a quitté Paris à 19 h. 25, se rendant à Montpellier, accompagné de MM. Pierre Marraud, Léon Bérard et Leredu, ministres, MM. Pams, Roustan, Guibal, etc.

Avant son départ, le Président a eu un entretien avec MM. Guist'hau, Daniel Vincent, Loucheur et Le Trocquer.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ALLEMAGNE

Nos charges considérables, dit le Ministre des Finances du Reich, ne nous permettront pas d'exécuter l'ultimatum

Berlin, 4 novembre. — M. Hermes, ministre des Finances, a fait, au Reichstag, un exposé de la situation financière de l'Allemagne.

Il espère obtenir, des impôts nouveaux, un supplément de recettes de 40 milliards de marks.

Malgré cela, il déclare que les charges considérables ne permettront pas d'exécuter l'ultimatum. Le budget ordinaire de 1921 s'élève à 114 milliards de marks. Les évaluations budgétaires s'élèvent à 61 milliards de marks, de sorte que le budget ordinaire serait en déficit de 53 milliards de marks.

Le ministre a conclu : « Nous ne pourrons trouver un moyen efficace de sortir de notre détresse financière que le jour où nos anciens adversaires auront compris qu'il est de l'intérêt de leur propre nation que les obligations du peuple allemand, dont la situation a été sensiblement aggravée par la décision sur la Haute-Silésie, soit rendue supportable et réponde à sa faculté de prestations. »

Les terroristes allemands commettent de nombreux assassinats en Haute-Silésie

Kattowitz, 4 novembre. — On annonce, de nombreuses localités hautes-silésiennes, que les bandes de terroristes allemands se livrent, de nouveau, à des persécutions contre les Polonais. De nombreux assassinats ont été récemment commis dans les districts de Kezel, de Ratibor et de Rosenberg, où des réémigrés qui viennent de regagner leurs foyers, ont été massacrés.

La terreur déchaînée par les bandes allemandes tend à empêcher la commission de délimitation d'exécuter ses travaux, et elle menace sérieusement l'ordre qui règne actuellement dans le pays. Il est de toute urgence de mettre fin aux méfaits des terroristes allemands et de couper court à leurs criminels desseins.

La loi de déchéance des Habsbourg

L'Assemblée nationale hongroise la votera contrainte

Budapest, 4 novembre. — Dans les milieux parlementaires, on estime que la loi de déchéance au trône sera votée.

Aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, le comte Bethlen, président du Conseil, a déclaré que le gouvernement était contraint de céder devant les menaces de la Petite-Entente.

Le comte Apponyi a examiné la loi au point de vue du droit public. Il a exprimé l'opinion que l'Assemblée nationale n'avait pas le pouvoir de proclamer la déchéance de la dynastie légitime. Les légitimistes ne pourront pas, en conséquence, reconnaître une telle sentence.

La prochaine séance de l'Assemblée est fixée à samedi. La troisième lecture de la loi aura lieu dans une séance spéciale fixée à dimanche, l'ultimatum échéant lundi.

Des radios annoncent qu'un grand vaisseau serait en flammes dans l'Atlantique

Londres, 4 novembre. — Des câblogrammes d'Halifax (Nouvelle-Ecosse), signalent la réception de radiotélégrammes suivant lesquels un grand vaisseau, dont le nom est inconnu, serait en flammes à environ 400 milles vers le sud-est, dans l'Atlantique.

UN SOLDAT MEURTRIER, ORIGINAIRE D'HIRSON, CONDAMNÉ A DIX ANS DE TRAVAUX FORCÉS.

Paris, 4 novembre. — La Cour d'Assises de la Seine a condamné, cet après-midi, à 10 ans de travaux forcés, et 10 ans d'interdiction de séjour, Louis-Marceau Thomas, 21 ans, né à Hirson, soldat au 66e régiment d'infanterie, qui, le 14 février 1918, vers 8 heures du soir, tua de 14 coups de couteau, le tirailleur marocain Mabrouck ben Mohammed.

LE PREMIER MINISTRE DU JAPON EST MORT

Washington, 4 novembre. — Le département d'Etat a été officiellement informé que le premier ministre du Japon, M. Hara, a succombé, aujourd'hui vendredi, à 10 heures du soir, des suites de l'attentat dont il a été victime.

COURTES DÉPÊCHES

— Un valet de chambre, Oswald Luger, 32 ans, sujet autrichien, a profité d'une absence de sa patronne, Mme de Recope, domiciliée à Versailles, pour disparaître emportant des bijoux pour une valeur de 100.000 francs.

— Le ministre de l'Agriculture prépare actuellement la promotion du Mérite Agricole de janvier prochain. Les propositions devront parvenir au ministère de l'Agriculture avant le 22 novembre.

— Le train 651, partant de Castelnaudary, à 4 heures et se dirigeant sur Castres, a déraillé, vendredi, près de Soupex (Aude). Huit voyageurs ont été contusionnés.

— Le Président Harding a signé la résolution du Congrès américain, déclarant le 11 novembre fête légale.

— Un incendie s'est déclaré vendredi matin dans un dépôt de chemin de fer à New-York. Les dégâts sont évalués à plus de 1 million de dollars.

— On croit que M. Leinart, socialiste majoritaire et président de la Chambre prussienne, sera désigné comme président du Conseil prussien dans la grande coalition qui semble devoir aboutir. Les populistes auraient un portefeuille; les socialistes majoritaires 3; le centre 3 et les démocrates 1.

— Comme suite à l'enquête au sujet du trafic de fausses cartes de convocation au centre spécial de réforme de Toulon, six arrestations de secrétaires et de civils ont été opérées.

— A l'occasion de la cérémonie qui a lieu à New-York pour honorer la mémoire du soldat inconnu italien sous le président du général italien, le ministre de la Guerre et le président du Conseil ont envoyé de Rome, des télégrammes exprimant la gratitude de l'Italie pour la nation américaine.

— Les chantiers navals de Reval ont signé un contrat avec le gouvernement de Moscou, pour la réparation de 1.000 locomotives. Les travaux de réparation seront exécutés en cinq ans.

Dernières Nouvelles Régionales

UN DRAME A LA FRONTIERE FRANCO-BELGE.

— Un drame a mis en émoi les deux localités d'Angre (Belgique), et Sebourg, près de Valenciennes.

Le nommé J.-B. Debiève, 33 ans, domestique à Sebourg, qui vit séparé de sa femme, Célestine Baudieur, 33 ans, s'est rendu jeudi, dans la soirée à Angre, où elle s'est réfugiée, pour l'inviter à reprendre la vie commune. Sur son refus, il lui porta deux coups de « courvet », et tenta ensuite de se suicider en se portant des coups de rasoir.

Le meurtrier a été conduit à la gendarmerie de Sebourg. Le Parquet de Mons a dénoncé les faits à celui de Valenciennes, qui tient le coupable.

Debiève a été écroué, vendredi matin, après avoir subi un interrogatoire d'identité. L'état de la victime est grave.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 4 novembre. — Ventes, 5.000; importations, 12.040; américain, baisse, 26; brésilien, baisse, 20; égyptien, baisse [illegible]; 3 excepté.

Clôture. — Novembre, 11.88; décembre, 11.78; janvier, 11.68; février, 11.50; mars, 11.40; avril, 11.[illegible]; mai, 11.37; juin, 11.27; juillet, 11.18; août, 10.97; septembre, 10.76; octobre, 10.58.

Sakellaredis. — Novembre, 20.90; décembre, 21.10; janvier, 21.30; février, 21.48; mars, 21.[illegible]; avril, 21.60; mai, 21.70; juin, 21.75; juillet, 21.75; autres mois incotés.